

Bulletin Municipal Octobre 2017
LES TROIS CHABOTS



BILAN À MI-MANDAT

Chers Jarnacais, chères Jarnacaises,

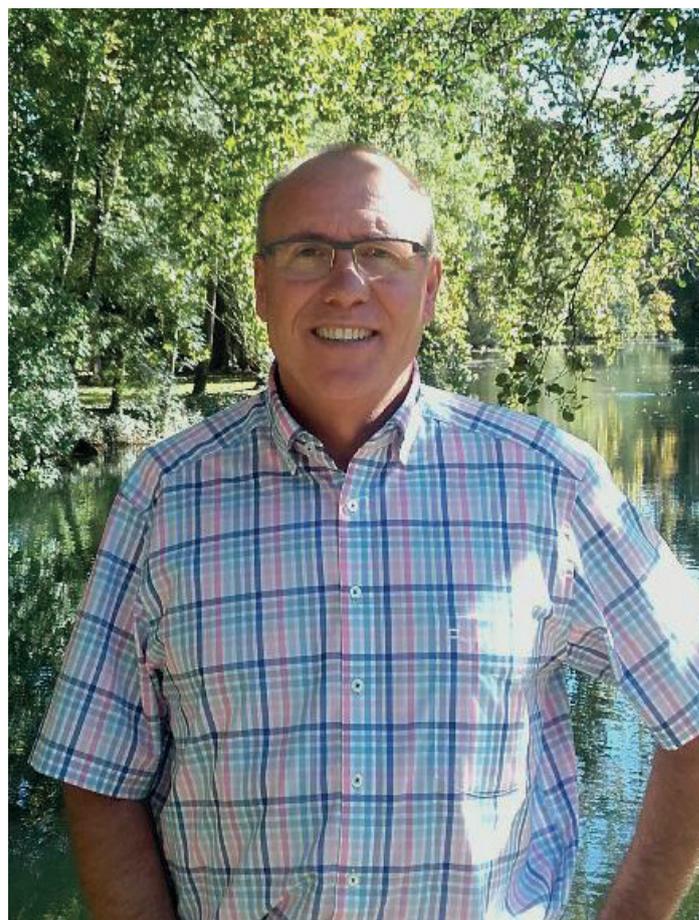
Cela fait trois ans qu'une majorité de Jarnacais nous a élu, pour notre plus grand bonheur dès le premier tour, pour faire bouger les choses à Jarnac, " Jarnac pour tous."

Je suis fier aujourd'hui de vous présenter ce bilan à mi-mandat des actions menées par l'ensemble de notre équipe. Car même si je suis conscient qu'il est impossible de satisfaire tout un chacun, mon équipe s'est astreinte à tenir l'ensemble de ses engagements. Même s'il est toujours possible et nécessaire de s'améliorer, soyez assurés que chacun des membres de votre équipe municipale fait de son mieux pour notre ville. Un tel bilan n'est rendu possible que grâce à l'investissement de chacun, et je tiens à tous les remercier de me soutenir dans cette mandature.

Je pense à nos adjoints bien entendu qui se chargent de piloter les différents projets dans leur domaine. Mais avant je pense à l'ensemble de nos conseillers municipaux qui oeuvrent chaque jour pour le bien de la collectivité, et ce à titre bénévole. Sans oublier leurs conjoints, familles et amis toujours prêts à rendre service pour aider à l'organisation d'un apéritif, accueillir des convives, accompagner des enfants, faire la vaisselle, supporter nos équipes sportives, communiquer sur les événements de la ville, répondre aux interrogations des Jarnacais... En résumé aider autant que possible la municipalité dans un sens large pour oeuvrer à respecter nos engagements.

Pour ce bilan, nous avons abandonné la présentation habituelle par commission pour vous présenter une vision plus globale du travail de nos équipes (composées de membres complémentaires et polyvalents au sein de ces différentes commissions).

Vous allez redécouvrir tout au long de ce bulletin nos actions menées, et, j'espère que vous me rejoindrez: "je pense que bon nombre de ces engagements ont été tenus, ou sont en phase de l'être". Je me risque même à espérer avoir pu rallier à notre cause quelques Jarnacais supplémentaires que nous n'avions pas réussi à convaincre lors de notre campagne car nous oeuvrons pour le bien de tous les Jarnacais.



L'engagement le plus primordial en ces temps difficiles est sans doute d'être le garant des deniers publics en maîtrisant les dépenses je vous rassure est tenu. Comme promis, la préférence est donnée aux projets qui allient l'économie à l'écologie. Nous n'avons pas augmenté la pression fiscale malgré la baisse des dotations. Et en dépit des incertitudes actuelles sur la suppression de la taxe d'habitation, notre volonté est de continuer à faire de même jusqu'à la fin de notre mandat.

Concernant à présent l'avenir de notre Ville, celui-ci n'est envisageable qu'en ayant un rôle primordial au sein de la Communauté d'Agglomération du Grand Cognac. En effet depuis le 1er janvier 2017, la commune de Jarnac a intégré cette dernière à lors de la fusion des communautés de communes de Jarnac, de la Grande Champagne, de la région de Châteauneuf et de Cognac.

Au sein de cette instance, dans le cadre de la vice-présidence « commande publique », je participe à la

mise en place des grands projets communautaires. 4 autres conseillers siègent au sein de différentes instances sur des thématiques telles que l'économie, le tourisme, les finances, la culture, l'aménagement du territoire, le sport, l'éducation et la jeunesse.

Présents et actifs, notre vœux est de porter de grands projets communautaires dans lesquels Jarnac, 2^{ème} ville de l'Agglomération, aura toute sa place.

Le fait de regrouper quatre communautés de communes est forcément synonyme de rodage. Selon une célèbre expression, "Rome ne s'est pas faite en un jour". Mais je réaffirme aujourd'hui que l'adhésion à la Communauté d'Agglomération du Grand Cognac est un atout pour notre commune et à une vraie cohérence territoriale. Les discussions actuelles ouvrent nombre d'opportunités qu'il faudra saisir.

D'ici la fin de l'année, les élus communautaires finaliseront l'analyse du territoire afin d'établir le schéma des compétences communautaires définitives pour l'agglomération. Ce fut un travail long et technique réalisé en une année, au lieu des deux impartis par le législateur pour voter les statuts des nouvelles intercommunalités.

Nous ne pourrons juger de ces bienfaits que dans quelques années, mais d'ici là nous resterons attentifs et actifs sur les politiques menées.

La rentrée s'est donc révélée studieuse pour les élus, tous les grands projets sont aujourd'hui lancés.

Nous continuons à travailler au quotidien avec un même objectif, améliorer la vie des Jarnacais. Je vous souhaite bonne lecture...

*Avec tous mes remerciements,
François Raby*



Flash back en Mars 2014 avec nos engagements de campagne

COMMISSION TRAVAUX

Création d'un service municipal pour la gestion des problèmes du quotidien :
mise en place d'une équipe spécifique et autonome avec un matériel adapté

Veiller à avoir une ville propre et développer les énergies renouvelables

Aménagement de la place du château
Mobilité réduite

Encourager le covoiturage et harmoniser la circulation entre piétons, cyclistes et automobilistes

Pérenniser et développer les projets en cours

Notre objectif: Mettre au service des habitants les moyens de la commune pour redonner son sens au mot "Service Public"

COMMISSION CADRE DE VIE

Pour la gestion des problèmes au quotidien,
répondeur téléphonique sera à votre écoute 24h/24 et 7j/7

Aménagement du parc

Fin de l'extinction de l'éclairage de nuit

Promouvoir l'offre de terrains viabilisés

Mise en place d'un accès libre wifi en centre-ville

Donner l'envie de consommer à Jarnac et amplifier l'offre commerciale

Notre objectif: Eviter le départ de notre population, rendre Jarnac attractive pour permettre son développement.

COMMISSION SPORT

Placer les associations et les enfants au centre du projet éducatif et sportif

Valorisation et accompagnement de toutes les associations en restant à leur écoute

Associer un panel représentatif des associations jarnacaises à une réflexion sur le devenir du sport dans la CDC

Réaliser les projets dans une perspective d'avenir sans nuire aux installations existantes afin d'optimiser les subventions

Notre objectif : N'exclure aucun enfant de la vie associative par manque de moyens

COMMISSION SOCIALE

Création concertée avec les professionnels de santé (médecins, infirmiers, kiné...) d'une maison médicale

Proposer un mode de garde alternatif aux parents qui travaillent en horaires décalés (7js/7 et 24h/24)

Mise à disposition d'ordinateurs avec l'aide d'un animateur avec une salle dédiée

Favoriser l'utilisation de la navette par le plus grand nombre de Jarnacais avec la création d'un emploi

Notre objectif : Mettre à disposition de la population des moyens pour faciliter la vie des Jarnacais au quotidien

COMMISSION CULTURE

Décentraliser la culture par la création d'un comité des fêtes ou d'une association culturelle

Redynamiser l'animation culturelle par une offre de spectacles plus variée

Réhabiliter l'espace culturel François Mitterrand

(respecter la Charte signée entre F.Mitterrand et la ville de Jarnac) en lui redonnant sa vocation culturelle

Inciter les jarnacais à participer plus nombreux aux festivités du comité de jumelage

Pérenniser et développer les projets en cours

Notre objectif: faciliter l'accès à la culture pour tous en proposant un éventail de spectacles le plus large possible. Insuffler un esprit coopératif avec toutes les associations dans une gestion maîtrisée

COMMISSION COMMUNICATION

Permettre aux Jarnacais de recevoir un maximum d'informations

Développer les moyens de communication

Parution d'un dépliant trimestriel ouvert aux associations pour annoncer les manifestations

Lettre du maire tous les trimestres

Avec les anciens combattants, maintenir les réunions de préparation aux cérémonies commémoratives

Pérenniser et développer les projets en cours

Notre objectif: donner l'accès aux informations municipales à tous les Jarnacais avec les nouveaux moyens de communication

Bilan à mi-mandat

Pendant notre campagne, nous avons construit un programme ambitieux, qui répondait à des besoins clairement identifiés. Dès le lendemain de notre élection, pour notre sécurité, nous avons remis l'éclairage public la nuit afin que JARNAC sorte de l'ombre, et progressivement nous avons remplacé les ampoules en place pour de la basse consommation.

Très vite également, la réorganisation des services techniques avec comme promis la création d'un service dédié à la propreté de notre ville. Depuis plus de trois ans maintenant, nos agents oeuvrent en ce sens.

Nous avons également la chance d'avoir du personnel investi et plein de bonnes idées au sein du service espaces verts. Ainsi nous avons décidé de faire confiance à nos équipes, et de leur laisser carte blanche pour embellir notre ville. Si leur action débuta par la façade de la Mairie, très vite l'ensemble des espaces verts de la ville a retrouvé une seconde jeunesse.

Un savoir-faire certain de nos agents, enrichi par les idées originales de nos écoliers : nous avons souhaité intéresser nos jeunes à leur ville. Ils ont contribué à nos actions d'embellissement tout en véhiculant un message positif, environnemental et responsable :

- mise en place de ruches, qui à terme seront installées sur un espace dédié pour servir réellement à abriter des abeilles, une espèce en danger, si cruciale à notre avenir;
- des pancartes de responsabilités citoyennes sur le ramassage des déjections canines ou des détritiques,
- la conception de chenilles colorées et divertissantes.

Ces partenariats nous semblent primordiaux, l'enthousiasme des enfants certain...ainsi d'autres projets continueront de voir le jour pendant le reste de notre mandat.



Nous avons fait le choix de débiter les gros travaux par la réhabilitation des abords de la Charente, afin que ceux-ci soient accessibles à tous. Les travaux du quai de l'Orangerie permettent à présent aux personnes à mobilité réduite de profiter d'une belle balade au bord de l'eau, accompagnées par des silhouettes d'oiseaux de notre région.

Vous étiez unanimes durant notre campagne, et vous aviez raison : il était très difficile de stationner à Jarnac. Nous avons créé et aménagé des places de parking afin d'inciter les Jarnacais et les autres à venir dans notre ville particulièrement fragilisée au niveau économique. Nous avons augmenté la durée du stationnement pour les zones bleues de 1H à 1H30 du lundi au samedi.

Après de multiples négociations, nous avons acheté une surface de terrain à la "maison du Cèdre" place du Baloir pour y réaliser 14 places de parking avec un sol enherbé, plus écologique.



Place du château : Côté COURVOISIER et rue des Moulins, nous avons ajouté 17 places "vertes" de stationnement supplémentaires au coeur du Jarnac. Depuis notre arrivée ce sont en tout 64 places supplémentaires en centre ville et à ses abords qui sont à votre disposition.

Côté rue du Chail, rue Abel Guy, rue du Faubourg St Pierre et rue Eutrope Lambert, il ne faisait pas bon de circuler pendant un temps, il faut bien l'admettre. Au programme: travaux de mise en place des nouvelles conduites d'eau et d'assainissement, suivis de l'enfouissement des réseaux électriques et télécoms et enfin la réfection de la voirie. Un projet mené à terme, dans les délais impartis.

L'aménagement du carrefour avenue de l'Europe- avenue d'Ecosse a finalement été réalisé avec un giratoire, là où l'ancienne municipalité avait prévu un tourne à gauche. Nous avons pris la décision d'élaborer un rond-point routier avec des abords réalisés par les espaces verts de la Ville et au centre une fleur en inox réalisée par les établissements Mangeard, de Jarnac. Sur chaque pétale est inscrite l'une de nos 4 villes jumelles : Dogliani, Donaconna, Dalkeith, Lautertal. Selon les échos que nous avons pu avoir, ce secteur semble donner pleine satisfaction à ce jour à tous les Jarnacais.

Nous nous sommes attachés ensuite à l'aménagement du rond-point de Condé et de ses abords. Là a été réalisé un giratoire franchissable et une zone à 30 km/h. Après avoir repris le dossier de nos prédécesseurs qui était bloqué pour la démolition de la maison Cormeau et par l'architecte des Bâtiments de France. Le rond-point rue de Condé retrace l'histoire du « Petit Mairat » avec sa gare et ses rails. Dans notre lancée, nous avons réalisé ensuite la réfection de la partie sud-est de la place du Château avec un éclairage à détection pour des mesures d'économie, car le solaire nous a été refusé dans cette zone (photo ci-dessus).

Notre programme de points d'apports volontaires pour les déchets ménagers et tri sélectif est en cours de réalisation. Trois zones sont déjà terminées : rue Dogliani, rue de Condé et place Charles de Gaulle. La fin du programme de mise en place est prévue pour novembre 2017 pour une mise en service courant janvier 2018.

Nous avons élaborer au cimetière du Roc un nouveau columbarium et un jardin du souvenir via nos services techniques avec 50 urnes supplémentaires.



ENVIRONNEMENT :

- Nous avons décidé de ne plus employer de produits phytosanitaires pour le désherbage des massifs, trottoirs et routes de la ville. Cela représente une surcharge de travail pour nos agents, les heures d'intervention des employés gérant la propreté de la Ville ont été multipliées par 3. L'organisation a été optimisée avec succès, un petit certes, mais beau geste pour la planète.
- Nous avons agrandi les Potagers de Jarnac, il reste d'ailleurs deux parcelles à louer (pour tout renseignement 05 45 81 47 33).
- Nous avons également mis en place une presse à boues pour réaliser des économies et optimiser le traitement obligatoire de ces dernières.



CENTRE-VILLE / COMMERCES : Nous sommes vigilants sur la fermeture de certains commerces et encourageons l'installation de nouveaux. Nous rencontrons de futurs commerçants qui souhaitent s'installer en centre ville, mais restent malheureusement frileux face aux loyers élevés. Avec l'Association des Commerçants, nous travaillons l'envie de consommer à Jarnac avec notre soutien financier, matériel et technique pour toutes leurs animations.

DYNAMISATION : embellissement de la ville, création de 64 places de parking en plein centre, partenaires des commerces éphémères à venir, réduction de la location de l'espace public devant les commerces...

Pour répondre aux besoins de tous les Jarnacais, nous avons maintenu la navette gratuite en créant un emploi aidé, nous avons amplifié les passages et le nombre de jours. Celle-ci circule le mardi, jeudi, vendredi, samedi matins de 9H à 12H. Et pour la gestion des problèmes du quotidien, vous pouvez contacter la mairie (05.45.81.08.11 ou laisser un message). Nous continuons également à subventionner les ravalements de façades, ce qui permet de voir certains quartiers ou certaines rues s'embellir. Nous avons également mis en place une aide pour les nuisances dues aux pigeons.

L'Horloge existe depuis 1889 grâce à Louis COUTANÇON, horloger et Louis DELAMAIN, maire de Jarnac, qui ont signé la construction de ce kiosque Horloge/Réclame. Nous lui avons redonné sa première vocation, à savoir évoquer et informer sur le moment fort de l'année. En 2014 était à l'honneur la Libération de Jarnac, en 2015 la Lumière, en 2016 : François MITTERRAND et en 2017 : le Coup de Jarnac.

Enfin nous sommes en réflexion pour l'agrandissement du lotissement Saute-Ageasse. Les terrains sont achetés. Leur viabilisation est en cours. Le projet inclura la construction d'un nouveau centre de Loisirs par la Communauté d'Agglomération du Grand Cognac.

Nous avons aménagé le parc, l'aire de Loisirs « René Carlot » par l'installation de jeux pour les enfants. Des boîtes à livres ont été installées au parc et place du Château.

Jarnac est encadrée par deux aires de covoiturage au niveau des ronds points de sorties de la RN141, les travaux de mise aux normes de l'aire de Jarnac, portés par le Département, ont débuté. Le wifi en centre-ville est disponible grâce à l'ex-CDC.

La signalétique du centre-ville va être remplacée gratuitement pour s'harmoniser aux couleurs de la ville avec l'élaboration d'une charte graphique. 3 bornes d'information seront installées courant 2018 place Jean Jaurès, du Château, et de l'Eglise. Des kakémonos vont venir remplacer les bâches indicatives actuelles sur les quais de l'Orangerie.

Nous continuerons nos actions pour le bien-être et le bien-vivre des Jarnacais en respectant les finances communales.



La suite ...

Côté sportif, et ce malgré les contraintes budgétaires, aucune subvention n'a été revue à la baisse. La gestion des subventions a été très rigoureuse et respectueuse du cahier des charges. L'aide aux associations a été un souci permanent. L'entretien des installations, les fluides, les aides en personnel, les subventions exceptionnelles, évènementielles représentent une part non négligeable du budget.

3 secteurs d'investissements : réalisations - entretien - projets

Réalisations – Constructions

Il était urgent de procéder à la réfection de la totalité de la toiture du COSEC, nous en avons profité pour installer un extracteur d'air, de nouveaux placards. Une sonorisation intérieure sera installée courant 2018. Dans ce cadre, nous souhaitons remercier, pour son soutien financier, le Conseil Départemental de la Charente qui nous accorde une subvention de 14000 euros.

Nous avons créé un parcours de santé dans toute la ville, avec des appareils adaptés aux personnes à mobilité réduite.

Listings des Entretien réalisés:

Athlé/basket : Modification des locaux : salle de réunion, bureau

Athlétisme : Eclairage des sautoirs longueur et hauteur Traçage de la ligne des 400 m sur la piste

Tambourin : Traçage du terrain dans le COSEC

Tennis : Démarrage et finalisation de la réfection des 6 courts de tennis sur 3 ans

Rugby : Mise aux normes du terrain pour le niveau régional

- Distance ligne de touche – main courante

VTT : Après de nombreuses années à l'extérieur, retour du VTT à Jarnac. Aide et mise en conformité du champ de bosses pour accueillir des compétitions régionales et formations nationales

Canoë : Création d'un bassin de slalom pour accueillir des compétitions régionales et nationales

Gym : Rénovation de la fosse et mise en conformité de différents matériels (trampoline, anneaux, ...)

Pétanque : Réorganisation des chalets

Aviron : Aménagement d'un nouveau ponton

DOJO : Installation de protections murales et d'un rideau de séparation, mise aux normes

STADE : Remise en état des sanitaires publics

Matériels pour associations : Tivolis, banderoles, flammes, etc...

Projets en cours : réalisation avant la fin de mandat

Il est prévu de séparer les clubs house rugby / tennis, afin de créer des espaces dédiés.

L'amélioration de l'éclairage de la piste d'athlétisme est prévue.

La plaine des sports, un projet initié par la Ville, repris par l'ex CDC de Jarnac puis par la Communauté d'Agglomération du Grand Cognac est bien engagée en concertation avec les élus et associations concernées. Nous veillerons également à l'harmonisation des subventions sportives au sein de la Communauté d'Agglomération.

Projets futurs :

La création d'un nouveau gymnase est en cours de réflexion.

Même si nous ne maîtrisons pas le projet en direct, nous suivons de près le projet de bassin d'eau vive initié par la Communauté d'Agglomération et le Conseil Départemental.



Nos Anciens Combattants

- En association avec le Souvenir Français et le 515^{ème} régiment de la Braconnerie : revalorisation du carré militaire au cimetière du Roc avec pose d'une plaque à l'entrée.
- Présence à toutes les cérémonies et conférences à la base aérienne 709.
- Réorganisation de la subvention allouée aux associations d'anciens combattants.
- Présence active de la Ville aux cérémonies de Bouteville, St Même et Lartige le dernier dimanche d'août.
- Pose d'une plaque commémorant la libération de Jarnac le 2 septembre 1944 sur la façade de la Mairie

LA MAISON DE SANTÉ, le projet phare de notre mandat, verra le jour en 2019. Un partenariat entre la municipalité et les professionnels de santé s'est créé avec pour but d'attirer les jeunes médecins. Cette Maison de Santé est le fruit d'un long travail en amont, tant sur le plan administratif et financier, que sur le plan humain. Nous nous sommes fortement investie dans un contexte de pénurie de médecins dans nos territoires ruraux. L'enjeu pour l'ensemble de l'équipe municipale est de donner à Jarnac les moyens de faire face à cette crise en investissant sur le long terme.

Nous avons également pour objectif de faciliter la vie des Jarnacais et principalement des personnes les plus vulnérables, un défi de tous les jours. Pour maintenir le lien avec la population, nous misons sur les animations qu'elles soient sociales ou culturelles.

Coté social, les traditionnels et populaires déjeuner des aînés et Ciné Seniors ont bien sûr été maintenus. Pour chacune de ces animations, nous nous faisons fort de recevoir nos hôtes dans la convivialité. Mais nous ne nous sommes pas arrêtés là. En 3 ans, de nouvelles actions ont été mises en œuvre. Ainsi, pour faire face à l'isolement de certaines personnes, des visites à domicile sont organisées par un agent municipal. Outre le côté pratique de ces visites (aide à l'accomplissement de formalités administratives), il s'agit surtout de maintenir le lien, de prévenir des situations de précarité, d'apporter une réponse personnalisée. De la même manière, des sorties ont été organisées pour les personnes isolées, l'idée étant ici, de provoquer les rencontres et les échanges dans un contexte qui sortait de l'ordinaire.

Nous nous sommes également investis auprès des familles et des enfants. Des sorties avec les enfants entre 3 et 10 ans, des animations dédiées aux familles. Une journée au zoo ou un après-midi découverte du ski nautique ... Au-delà du bon moment passé avec les enfants, la volonté affichée est de créer du lien au sein de, et avec ces familles.

Grâce au partenariat avec l'Association Familiale - Pays de Cognac (*Action expérimentale de garde d'enfants en horaires atypiques*), toutes les demandes sont à ce jour satisfaites.

Nous avons mis en place des cours d'informatique dispensés par un agent municipal pour l'utilisation d'internet, dans une salle dédiée. Nous espérons que nous allons pouvoir les maintenir le restant de notre mandat, en raison de la récente position du gouvernement de supprimer les contrats aidés. Cette décision nous impacte directement, et pourrait remettre en cause le maintien de notre animateur. Nous faisons notre possible pour sauver cet emploi.

L'objectif pour les 3 prochaines années est de maintenir les actions mises en place et d'en développer de nouvelles pour être au plus près des besoins.

Notre politique culturelle est fidèle à nos engagements. Nous avons redonné sa vocation culturelle à l'espace de l'Orangerie :

- Maintien de l'École de Musique dans ses locaux actuels de l'espace de l'Orangerie.

- Inauguration de la salle des Foudres, nouveau lieu de diffusion culturelle (répétitions, expositions, représentations etc.)

- Maintien de la Donation Mitterrand avec une ouverture saisonnière, financée par la commune suite aux difficultés rencontrées par l'association. Nous en avons repris la gestion directe.

Nous nous attachons à proposer une programmation culturelle variée (des tout-petits aux aînés), des spectacles pour tous types de public, des plus populaires aux plus élitistes, avec des tarifs accessibles à tous, sans logique de rendement ou de recherche de bénéfice mais dans le respect des finances publiques. Avec pour des événements choisis, des tarifs particuliers pour les plus démunis. Notre volonté : un accès à la culture pour tous. Nous soutenons tout autant les associations à vocation culturelle que sportive par différentes actions :

- la poursuite des attributions de subventions aux anciennes et nouvelles associations, dans les limites budgétaires.

- Mise à disposition de locaux, de matériels

- Aide aux démarches par le biais du service Vie Associative

- Le matériel de sonorisation de l'auditorium a été changé et une tresse a été installée, pour permettre aux personnes malentendantes d'amplifier le son dans leurs appareils.

L'ensemble de ces actions/animations qu'elles soient municipales, associatives, sportives, sociales ou culturelles, est repris à titre gratuit sur les supports de communication municipaux. Une Newsletter mensuelle annonce la programmation des événements pour les deux mois à venir, elle compte à ce jour plus de 400 abonnés. Lesdites informations sont également reprises sur notre site internet et notre page Facebook. Nous pouvons apporter un soutien auprès de la presse locale sur demande.

Au sujet du bulletin municipal, rebaptisé les 3 Chabots en hommage à l'histoire de notre ville, il est passé d'un format 8 pages à un 12 pages adapté à une communication plus riche. Celui-ci n'est pas trimestriel, mais quadrimestriel. Un changement assumé pour une information plus qualitative que quantitative. Des panneaux publicitaires de la ville sont mis à disposition à titre gratuit pour les associations, financés par les professionnels grâce à leur location d'emplacement. Ces recettes couvrent intégralement les dépenses réalisées pour la communication de la ville.

Nous avons créé le comité consultatif comme nous nous y étions engagés. Ce comité, englobant des membres des différentes associations culturelles et d'animation de la vie jarnacaise, s'est réuni trois fois suite aux élections municipales. Malgré de bonnes volontés (élus et membres associatifs), aucun projet concret n'a pu éclore à ce jour (problème de disponibilité, parfois d'investissement de certains faute de temps). Le comité est actuellement en sommeil mais tous les nouveaux projets peuvent être étudiés.

Et pour finir en quelques mots...

UN GRAND MERCI À TOUS!!!



LES "INCONTOURNABLES" DE FIN D'ANNÉE

WEEK-END 10, 11 et 12
NOVEMBRE



17^{ème} Marathon du Cognac

Les Festivals 2017
Du 1^{er} Challenge de la Convivialité
Jean Paul Belinquer

10, 11 et 12 Novembre 2017
Jarnac (16)
11,5 Km — 21 Km — 42 Km

NEWS:
3 Nouveaux parcours et la Troisième
Mi-temps du Marathon

www.marathonducognac.net

ACTION MUNICIPALE

TOURNÉE ENCOMBRANTS et DÉPÔT SAPINS

UNE TOURNÉE DES ENCOMBRANTS sera organisée le **VENDREDI 17 NOVEMBRE**. Sur le même principe que l'an passé, les jarnacais n'ayant pas de moyens de locomotion ou les conditions physiques, ou de la famille pour les aider peuvent appeler la Mairie afin que les services techniques de la ville viennent récupérer les encombrants. Il vous suffit d'indiquer vos : Nom, adresse et liste des objets à prendre pour vous inscrire à cette journée.

DES DÉPÔTS DE SAPINS, comme l'an dernier, seront installés dans Jarnac du **28 DÉCEMBRE 2017 AU 08 JANVIER 2018** : place Charles de Gaulle, place de l'Ancien Marché, parking de la Salle des Fêtes, place de Saintes, résidences Bois Doucet et Saute Ageasse.

Newsletter Ville de Jarnac

MARDI 28 NOVEMBRE



SÉNIORS EN PISTE ...
POUR LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

MARDI 28 NOVEMBRE 2017
9H00 À 16H30

SUR INSCRIPTION - SALLE DES FÊTES
42 ROUTE DE LUCH
À JARNAC

- REMISE À NIVEAU, TEST CODE DE LA ROUTE
DÉPISTAGE VISUEL, REACTIOMETRE
- JOURNÉE GRATUITE, (REPAS OFFERT)
OUVERTE À TOUS LES PLUS DE 60 ANS
EN POSSESSION DU PERMIS DE CONDUIRE
- RÉSERVATION OBLIGATOIRE
CONTACT : 05 45 39 31 52 - 05 45 39 31 87

CHARENTE ars
VILLE DE JARNAC
LES RANDON DU JARNAC
ASSOCIATION PRÉVENIR ROUTIÈRE

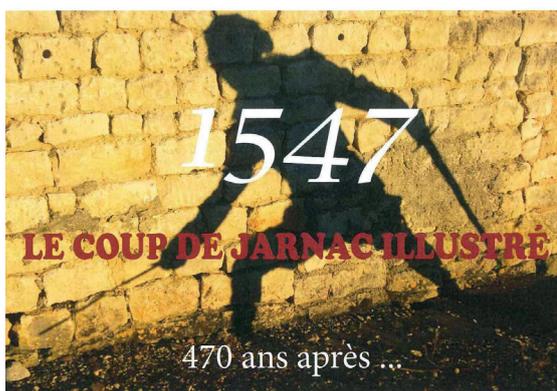
Réservation obligatoire 05 45 39 31 52 / 31 87

ANIMATION MUNICIPALE

DIMANCHE 26 NOVEMBRE

15 H Auditorium-Salle des Fêtes

JARNAC



Billetterie à la mairie : 10 € / 7 € - de 18 ans

Renseignements : 05.45.81.47.34

Théâtre de capes et d'épées
Cie La Part des Anges



Renseignements en mairie:

05.45.81.47.34

ANIMATION MUNICIPALE

SAMEDI 16 DÉCEMBRE

ANIMATION POUR LES ENFANTS
Salle des Foudres



Petit-déjeuner offert

10h30 les Contes (3-6 ans)

14h00 Spectacle de clowns (6-12 ans)

Suivi d'un atelier « d'activités
manuelles » puis d'un goûter

Renseignements en mairie:

05.45.81.08.11

ANIMATION MUNICIPALE

DIMANCHE 10 DÉCEMBRE

Traditionnel REPAS DES AÎNÉS
pour les Jarnacais de 70 ans et +



Repas servis par le Restaurant du
Château Monsieur Ludovic Merle

Animation Groupe Mélody Cocktail
Madame Annick Brigot

Renseignements en mairie:

05.45.81.08.11

INSCRIPTION : NEWSLETTER@VILLE-DE-JARNAC.FR

ÉTAT CIVIL

Mariages

CHAUVET Cédric & BERNARD Perrine 08/07
GAURIN Thomas & JOUMIER Charlotte 29/07
GOURSAUD Kévin & LORIDAN Laura 19/08

Naissances:

BOURDOULOUS Pauline 31/08

Décès:

PINARD née GIRAUD Yvonne le 10/04
VOIRON
née GRANDPIERRE Jacqueline le 13/04
MASSON Louis le 18/04
GABORIAUD née MIGAUD Sylviane le 21/04
BODARD Marcelle le 06/05
LAPINOTTE Jamy le 18/04
DUBOIS Pierre le 29/04
JOBIT née VINSONNAUD Odette le 01/05
PILOTTE Pierre le 02/05
FOUET Pierre le 06/05
FAGES Michel le 07/05

PELLETANT Alain le 31/05
SOMPROU Jean le 10/06
VILLEDARY née BRUN Paulette le 15/06
BARRY Marguerite le 19/06
BOURSICOT née KASAKOWA Nadia le 29/06
RASSAT Max le 01/06
TERRACHER Simone le 03/06
GUILLAMAUD Christian le 09/06
JOVANNEAU
née GOUGNON Claudine le 12/06
SAINT-JEAN née GARDES Mireille le 23/06
SEGUY née MORAUD Albertine le 01/07
SUIRE Fernand le 03/07
SAUNIER Roger le 10/07
BALLET Georges le 18/07
GODON née PEROCHON Nicole le 26/07
GUIONNET née MARTIN Simone le 29/07
BIAUJOUT
née CONSTANTIN Jeanne le 13/08
FULTHORPE
née MOSSENDEW Linda le 13/08

DENIS Marcel le 13/08
CHALLET née ROGER Monique le 15/08
FORT Patrice le 19/08
ABELARD née LAGUERRE Michelle le 20/08
MICHENAUD née COMBRET Claudette le 01/09
PELUCHON née MAURIN Jeannine le 08/09/2017
DESSET née BABAUD Cozette le 09/09
ARNAULT Jeannine le 18/09
MAQUET née MAITRE Renée le 23/08
DURAND Véronique le 24/08
PAPONNET
née FRANÇOIS Jeanne Eveline le 02/09
PONSET
née PERISSINOTTO Jacqueline le 18/09
COSSET née GLEMET Alice le 20/09
RIGNAULT Henri le 23/09
FAGOT Amédé le 30/09
SAINT HILAIRE née BOUSQUET Andrée le 30/09

REVISION DES LISTES ELECTORALES 2017-2018

Les révisions des listes électorales ont lieu tous les ans. Aussi, si vous venez de vous installer à Jarnac ou si vous avez changé d'adresse au sein de la commune, pensez à vous inscrire ou à signaler votre changement d'adresse à la Mairie, dès maintenant et jusqu'au 31 décembre 2017, délai de rigueur.

Lors de votre inscription en Mairie, munissez-vous d'un justificatif de domicile (ex : facture gaz, électricité, téléphone fixe ou portable, avis d'imposition, bulletin de salaire, contrat de location...) et d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport).

Vous pouvez aussi vous inscrire en ligne, via le site mon.service-public.fr. Il vous suffit de créer un compte utilisateur (gratuit) et de suivre les instructions. Le service Elections recevra directement sur une messagerie dédiée votre demande d'inscription avec les pièces justificatives en annexe. Cette procédure est opérationnelle depuis novembre 2011.

A noter que les jeunes qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2018 sont informés par courrier de leur inscription d'office sur la liste électorale de Jarnac à condition que leur recensement militaire (16 ans) ait été enregistré à Jarnac. Si vous n'avez pas été informé par votre mairie, n'hésitez pas à contacter le service Elections avant le 31 décembre 2017.

La Municipalité a recomposé JARNAC en 3 bureaux de vote avec un même lieu de vote : Salle des Fêtes de Jarnac. Chaque électeur recevra une nouvelle carte électorale (mars/avril 2018), ainsi que les jeunes ayant 18 ans avant le 28 février 2018. Renseignements en Mairie au 05 45 81 47 28.

Expression de l'opposition:

Vivre à Jarnac

Nous avons un peu de difficultés à comprendre les réflexions et stratégies de la majorité municipale pour faire vivre et redynamiser notre ville et surtout le bourg centre de Jarnac. Si nous ne remettons pas en cause la plupart des investissements actuels, car il faut le dire, déjà largement entamés par la précédente municipalité, comme les deux ronds points de la rue de Condé et de l'avenue Jacques Moreau, le choix du lieu de la maison médicale, éloigné du centre bourg, le rachat surprenant des locaux du groupe médical, ne sont pas des signes constructifs pour faire vivre le centre ville et ses commerces.

Osons des approches nouvelles, le déclin commercial du centre ville n'est pas une fatalité. De nombreux maires se sont mobilisés pour enrayer cet état de fait. Agir sur l'habitat, sur l'aide au logement, c'est répondre à l'attente d'une partie de nos concitoyens qui recherchent, par exemple, des économies de transport et être proches des services. Agir sur les pas de porte commerciaux en désuétude, favoriser les modalités d'installation de nouveaux commerces c'est réactiver la vie en centre bourg.

Démarche qui doit promouvoir l'installation de nouveaux jarnacais, favorisant un attrait de vie quotidien supplémentaire, des atouts qui pourraient notamment contribuer à attirer de nouveaux médecins.

Enjeux et engagement

La Communauté d'Agglomération étend de plus en plus ses compétences, qu'advient-il des dernières de Jarnac ? Avons nous envie de reprendre la compétence école ? Situation illustrée par l'ordre du jour de nos Conseils Municipaux qui devient, hormis le projet de la maison médicale, très limité dans son contenu, traitant principalement du quotidien de la gestion communale, certes important, et entérinant des dossiers administratifs et réglementaires. Il apparaît d'autre part que la mise en place de l'Agglo balbutie. Le développement social ainsi que le développement économique de notre cité passent de façon incontournable par un engagement sans faille de nos représentants au sein de cette entité. N'oublions pas que Jarnac est la deuxième ville de l'Agglo et doit donc participer pleinement à son organisation mais aussi y trouver toute sa place.